

Liste des destinataires :

PISCINE DE GARCHES

**PISCINE DE GARCHES
GARCHES**
Prélèvements effectués le : 03/05/2022
Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD92 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Paramètres	Unités	Normes	Signification	PSV :000001372	PSV :000001370	PSV :000001371
				PATAUGEOIRE INTERIEURE PISCINE	GRAND BASSIN INTERIEUR PISCINE GARCHES	BASSIN LOISIR INTERIEUR PISCINE
				Résultats	Résultats	Résultats
Température de l'eau	°C	-	Une température supérieure à 36°C présente un risque pour la femme enceinte.	30,7	29,1	30,8
Transparence	Qualitatif	-	Une transparence mauvaise présente un risque de sécurité du baigneur.	Bonne	Bonne	Bonne
pH	unité pH	6,9 à 7,7	Il agit sur la désinfection et sur le confort du baigneur.	7,3	7,1	7,3
Chlorures	mg/L	-	Produit de dégradation du chlore. Une valeur supérieure à 250 mg/L peut traduire un renouvellement insuffisant de l'eau.	170	130	170
Stabilisant	mg/L	< ou = 75	Il limite la dégradation du chlore sous l'effet des UV.	0	21	0
Chlore libre	mgCl ₂ /L	-		1,36		1,42
Chlore total	mg(Cl ₂)/L	-		1,68	2,70	1,72
Chlore libre actif	mg(Cl ₂)/L	0,4 à 1,4	C'est le désinfectant de l'eau en l'absence de stabilisant.	0,52		0,79
Chlore combiné	mg(Cl ₂)/L	< ou = 0,6	Si cette valeur est trop élevée, l'eau est irritante pour les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.	0,32	0,30	0,30
Carbone organique total	mg(C)/L	-		1,90	2,00	1,90
Entérocoques intestinaux	n/(100mL)	-		0	0	0
Germes à 36°C	n/mL	<100	Germes d'origine environnementale ou humaine, indicateurs d'un mauvais fonctionnement du traitement de l'eau.	0	0	0
Pseudomonas aeruginosa	n/(100mL)	0	Germes d'origine environnementale indicateurs de la survie des agents pathogènes adaptés aux milieux hydriques.	0	0	0
Staphylocoques pathogènes	n/(100mL)	0	Germes témoins indicateurs de risque de contamination interhumaine.	0	0	0

CONCLUSION(S) SANITAIRE(S) :
GRAND BASSIN INTERIEUR L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation PISCINE GARCHES : en vigueur.

BASSIN LOISIR INTERIEUR L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation PISCINE : en vigueur.

PATAUGEOIRE INTERIEURE L'eau du bassin est conforme aux exigences de qualité définies par la réglementation PISCINE : en vigueur.

mardi 12 juillet 2022

 P/ Le Directeur Général de l'ARS,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

SIGNÉ

Loïc BARILLÉ

Les résultats du contrôle sanitaire doivent être affichés de manière visible pour les usagers (article D1332-12 du Code de la Santé Publique)

 Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France - Délégation Départementale des Hauts-de-Seine - Département Santé Environnement
Immeuble City Life - 28 allée d'Aquitaine - 92016 Nanterre Cedex - Tél : 01 40 97 97 97 - Courriel : ars-dd92-se-eau@ars.sante.fr

CONTROLE SANITAIRE DE LA QUALITE DE L'EAU DES PISCINES

prévu par les articles L.1332-1 à 9 et D.1332-1 à 11 du Code de la Santé Publique

Paramètre	Unité	Recommandations
		Absence de pédiluve

Prélèvements, mesures de terrain et analyses effectués pour l'ARS-DD92 par le laboratoire CARSO-LSEHL

Un pédiluve doit toujours être alimenté en eau courante désinfectante. Il est conseillé d'y maintenir un taux de chlore libre supérieur à 4 mg/l sans toutefois dépasser 6 mg/l. Cela permet de garantir la sécurité sanitaire des baigneurs.

mardi 12 juillet 2022
P/ Le Directeur Général de l'ARS,
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires

SIGNÉ

Loïc BARILLÉ